

Mode de paiement des enseignants dans le cadre du programme IPE en FP		
Libération	Modes	Procédures
Enseignant(e) assistant à une formation IPE <i>Accompagné(e)</i> ou <i>Accompagnateur</i>	En tout temps	La déclaration d'absence , de l'enseignant(e) dans le logiciel de gestion de la paie, se fera au motif d'absence 026 .
	Permanent ou À contrat	Aucune action requise des centres , La formation de l'enseignant(e) sera payé(e) automatiquement par ses ATP.
	Soir	Aucune action requise des centres , Le budget de l' IPE-FP paiera directement l'enseignant(e) au millième, s'il est impossible de transférer ses ATP de jour.
	Taux horaire	Aucune action requise des centres , L'enseignant(e) sera rémunéré(e) 162,82\$/3h30 (selon convention collective - suppléance)
Suppléance	En tout temps	Dans Folio, nous demandons aux participants s'ils doivent être remplacés. L'enseignant est en libération. À la fin de l'année, le service des ressources financières transférera les frais encourus du budget IPE-FP directement dans le compte du centre, au taux moyen.
Jumelage	Rencontre <i>Accompagné(e)</i> et <i>Accompagnateur</i>	Faute d'horaires, il peut arriver que des enseignant(e)s ne puissent se rencontrer, ainsi il est possible de remplacer l'accompagnateur aux frais de l'IPE-FP. Pour l' enseignant(e) libéré(e) , le gestionnaire déclarera les libérations, dans GestIPE, à la fin de l'année. Il est donc de la responsabilité du centre de s'assurer que le 2.5 jours par an ne soit pas dépassé. * <i>GestIPE ne compile pas les libérations.</i> Les paiements d'absences s'effectueront selon les procédures de suppléance.
	Accompagnateur	Le budget de l' IPE-FP paiera directement l'enseignant(e) accompagnateur à la mi-année ou à la fin de l'année ¹ un montant forfaitaire de 200 \$ pour une demie année, par accompagné et 400 \$ par accompagné, pour une année complète.